



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
COMPTES PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 22 décembre 2022

N°462

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gabriel ATTAL annonce que l'Etat versera plus de 25 millions d'euros pour la restauration du patrimoine français à l'issue de la cinquième édition des jeux dédiés au patrimoine :

Depuis 2018, dans le cadre de la mission confiée à Stéphane Bern en partenariat avec la Fondation du patrimoine, La Française des jeux organise une offre spéciale de jeux de loterie : "Mission patrimoine", sous forme de tickets de grattage et des tirages spéciaux de loto.

Comme le prévoit la loi, l'État reverse chaque année intégralement les taxes prélevées sur les jeux du patrimoine au profit du budget général de l'État, à la Fondation du patrimoine pour financer la restauration de monuments historiques situés en métropole et outre-mer.

Au titre de la 5^{ème} édition, lancée le 28 août 2022, l'Etat reversera ce 23 décembre plus de 25 millions d'euros à la Fondation du patrimoine.

En cinq ans, le soutien de l'État au titre de la « Mission patrimoine » a atteint plus de 125 millions d'euros grâce au loto du patrimoine. A date, ce financement a permis de restaurer 215 sites patrimoniaux remarquables, et 235 autres sites sont en cours de restauration. 745 sites au total font l'objet d'un soutien de la Mission Patrimoine depuis 2018.

Cette opération est une des composantes de la politique de soutien de l'Etat au patrimoine, en complément des crédits budgétaires du ministère de la Culture, y compris d'importants soutiens exceptionnels dans le cadre du plan de relance, et des différents dispositifs fiscaux applicables aux monuments historiques ou à ceux labellisés par la Fondation du patrimoine.

Pour Gabriel ATTAL, ministre délégué chargé des Comptes Publics, *"le versement par l'Etat de 25 millions d'euros pour cette 5ème édition, témoigne avant tout de l'exceptionnel attachement des Français à leur patrimoine national. Cette nouvelle édition est donc un succès de plus. L'Etat a fait le choix, depuis 5 ans, de dédier les fonds récoltés dans le cadre de ces opérations, à la rénovation de nos monuments historiques. Chaque ticket gratté et chaque grille remplie sont donc des pierres de plus au service de*

ce grand chantier de sauvegarde de notre patrimoine. L'Etat poursuivra bien-sûr sa mobilisation pour ce qui doit être l'une de nos grandes priorités."

Stéphane Bern, en charge de cette mission souhaite "remercier très sincèrement l'Etat pour la continuité de son action dans ce domaine. Ces 25 millions d'euros supplémentaires récoltés cette année sont le signe de la générosité des Français, et de l'implication de l'Etat pour la rénovation de notre patrimoine. Je suis heureux que cette cause trouve un écho favorable chez les Français, mais aussi auprès de l'Etat qui a renouvelé pour la 5^e fois cette opération du loto du Patrimoine".

Contact presse

Cabinet de Gabriel ATTAL - 01 53 18 45 01 - presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr